



Déclaration liminaire de la FSU

CSA du 26 novembre 2024

Les annonces du ministre Kasbarian sur les 3 jours de carence sont une insulte aux fonctionnaires, une injure à nos professions et une menace de régression inacceptable des droits sociaux des agent-es du service public. Chaque jour, nos collègues font leur possible pour faire réussir les élèves, dans des conditions toujours plus dégradées tant pèsent sur elles et eux les sureffectifs dans les classes, les injonctions coupées du réel, l'accompagnement sans moyen des élèves à besoins éducatifs particuliers...

Et que reçoivent-ils et elles du gouvernement ? Des reproches sur un supposé fléau lié à l'absentéisme que toutes les études ces dernières années ont pourtant démenti. Cette communication populiste et opportuniste du gouvernement est indigne. La ministre de l'Éducation nationale et le ministre délégué n'ont à aucun moment exprimé des réserves, encore moins défendu les personnels dont elle et il ont la charge.

Exposé-es aux épidémies, dans des salles surchargées et mal aérées, les collègues refusent d'être pénalisé-es sur les arrêts maladie. Cette mesure toucherait en outre plus particulièrement les femmes, majoritaires dans nos professions. Les trois jours de carence et la pénalité de 10 % sur les indemnités de congés maladie viennent s'ajouter à la suppression de la GIPA et à toutes les pertes accumulées sur les salaires en l'absence de revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation. La FSU a calculé qu'un-e collègue du 8^{ème} échelon toucherait 650€ de plus aujourd'hui si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2002.

Les effets de cette offensive du ministre de la Fonction publique seront sans nul doute dévastateurs sur l'attractivité de nos métiers.

Nous nous retrouvons près de trois mois après la rentrée scolaire et contrairement à ce qu'a affirmé la nouvelle ministre de l'Éducation nationale lors de son premier discours, cette rentrée n'a pas été « réussie ». Des heures n'étaient pas assurées dans près de la moitié des collèges et lycées. Il en manque toujours aujourd'hui. Il reste également beaucoup d'élèves sans AESH.

Continuité du service public, droit fondamental des enfants, l'État n'est tout simplement plus en mesure d'assurer des engagements et principes pourtant garantis par la loi, ce qui lui vaut d'ailleurs régulièrement des condamnations devant les tribunaux. Dans le second degré, l'administration semble prête à tout pour réussir la saison 2 du Pacte, après l'échec de la saison 1. Assèchement des HSE pour tordre le bras des collègues afin qu'elles et ils assurent du RCD en pacte, pressions diverses... quand comprendrez-vous que ce n'est pas aux personnels d'assumer la responsabilité de votre incapacité à assurer les remplacements ?

Voilà où nous ont conduits les politiques menées depuis 2017 qui ont considérablement asphyxié l'École publique. Et pourtant, le cap ne changera pas ! Ainsi, Anne Genetet, probable éphémère ministre de l'Éducation nationale, a donc annoncé que « le paquebot garderait le cap » mais qu'elle souhaite changer la vitesse. La question reste entière : le Titanic touchera-t-il l'iceberg dans 3 mois ou dans un an ? Ce souci du détail temporel n'est pas de nature à nous rassurer, même si cela laisse plus de temps à la ministre et son équipe pour jouer de la musique sur le pont pendant que le bateau coule.

Le cap fixé n'est pas le bon, il conduit aujourd'hui à ce que l'École publique soit à un point de bascule, dans une crise structurelle, de laquelle il lui faudra du temps pour s'en remettre. C'est ce que les organisations syndicales ont majoritairement pu dire depuis plus de 18 mois se heurtant bien souvent à un mur.

Le gouffre qui se creuse entre la réalité et le satisfecit régulier des ministres qui se succèdent à la tête du « paquebot de l'Éducation nationale » met à mal le service public dans son ensemble et contribue à aggraver le discrédit de la parole politique. Depuis 15 mois, nous avons dû faire face à cinq ministres de l'Éducation nationale et à une avalanche de réformes qui mettent à mal le système et qui sont imposées au mépris de la profession. Durant toute cette période, la communication a primé sur l'intérêt des élèves et des personnels. Tous les signaux sont au rouge et il serait bon que celles et ceux qui nous dirigent mesurent l'intensité d'un mouvement à bas bruit dans nos rangs : démissions, repli sur soi, désengagement des projets divers... à force de malmener les personnels, les ministres qui se succèdent ne gouvernent plus contre les personnels mais sans elles et eux.

Preuve de ce fossé entre la parole et les actes, le storytelling présidentiel autour du prétendu héritage des JOP. Plusieurs athlètes médaillé-es ont fait référence à l'EPS et à l'association sportive scolaire, car c'est à l'école qu'elles et ils y ont débuté leur sport. L'EPS et l'UNSS sont de formidables outils de développement du sport pour l'ensemble de la jeunesse. Or, depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron ce sont plus de 1000 postes qui ont été supprimés en EPS au

niveau nationale, soit autant de forfaits d'animation des associations sportives scolaires. Et que dire de la tentative d'amputation des indemnités académique pour les coordonnateurs de district UNSS, avortée suite à une forte mobilisation des enseignants d'EPS pour cette année, mais reprogrammée pour l'an prochain ! Vous avez dit héritage ? Plus certainement la médaille d'or de la récupération politique et budgétaire.

Nous sommes dans une crise politique sans précédent provoquée par le Président lui-même qui, par sa politique et ses actes, a largement contribué à installer et légitimer l'extrême droite. Or cette dernière est l'ennemie de l'École, de ses élèves et de ses personnels. Elle s'oppose au projet émancipateur de l'École publique : à ce titre, nous vous interpellons sur les agissements, de plus en plus nombreux, de groupes réactionnaires et d'extrême droite en campagne contre la mise en place de l'EVARS. Les personnels doivent être protégé-es et le ministère doit assumer l'ambition éducative et citoyenne de ce programme qui doit rapidement être publié. Il est temps aussi que la ministre prenne la mesure du rejet du choc des savoirs par la communauté éducative. Les classes prépa 2de font un flop et nombre de collègues ont suivi notre appel à ne pas trier les élèves dans des groupes de niveaux en 6^{ème} et en 5^{ème}. Alors que le choc des savoirs est rejeté par la majorité de la communauté éducative, la ministre a annoncé un Acte 2 du « Choc des savoirs » au mépris des réalités du terrain et des attentes des personnels, dans l'unique but de sauver l'héritage de Gabriel Attal plutôt que de préserver l'avenir de l'École publique. La mise en place de l'Acte 1 à la rentrée 2024 a nettement dégradé les conditions de travail des personnels sans que les apprentissages des élèves s'en trouvent améliorés. C'est même l'exact contraire tant les emplois du temps mis en barrettes et le passage incessant du groupe classe aux groupes de niveau pour les mathématiques et le français ont désorganisé les collègues depuis septembre. La ministre voudrait donc étendre en Quatrième et Troisième le tri des élèves, tout en cachant l'absence de moyens nouveaux (le second degré perd 184 emplois à la rentrée 2025) et de personnels disponibles (la crise de recrutement s'aggrave). Le bricolage envisagé ferait perdre une heure de cours hebdomadaire en mathématiques ou français : aligner les élèves sur un créneau pour créer des groupes, c'est ajouter encore une rupture des apprentissages collectifs avec leur professeur-e attrité-e, en plus de créer de nouveaux problèmes d'emplois du temps insolubles. L'avis positif du rapporteur au Conseil d'État aux recours portés par le SNES-FSU contre l'arrêté et la note de service qui créaient les regroupements de niveau confirme les effets néfastes.

La transition gouvernementale de cet été a forcé le ministère à repousser de deux ans l'obligation d'obtenir le DNB pour passer en Seconde professionnelle ou générale et technologique. Ce serait donc pour la session 2027 mais la FSU et la profession pèseront pour que ce projet ne se réalisent pas.

Cette mesure empêcherait plus de 20 % d'une classe d'âge de préparer un baccalauréat. Ce chiffre n'effraie pas un ministère où l'on répond, non sans cynisme, que dans les autres pays européens, moins de 50 % des élèves parviennent en Terminale. C'est une fin de scolarité obligatoire à 15 ans qui se dessine et des sorties précoces sans diplôme après une Prépa-Secondaire.

Sans programme ni perspective de repasser le DNB à la fin de l'année, la classe de Prépa-Secondaire n'offre aucun débouché. L'apprentissage pré-Bac ou un CAP seront les seules alternatives pour les élèves. Des classes en lycée général et technologique et des formations de bac pro des LP sont menacées quand les classes de CAP risquent, elles, d'être surchargées, alors que plus d'un tiers des élèves de ces classes sont en situation de handicap ou relèvent de l'enseignement adapté.

Nous continuons de dénoncer avec force la réforme des lycées professionnels et le parcours dit « en Y » de la terminale bac professionnel. Les bouleversements majeurs envisagés auront un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçants en lycées professionnels ainsi que sur les conditions d'études des élèves. Les enseignant-es en lycée professionnel connaissent les élèves et nous redoutons une immense désorganisation dans les LP au mois de mai 2025 : absentéisme et décrochage, de la part des élèves en PFMP mais surtout de celles et ceux resté-es en classe. Cela avait été le cas dans la voie générale et technologique en 2023, lors d'une expérience quasi similaire qui avait été abandonnée à l'issue d'un fiasco l'année suivante. On peut légitimement s'interroger sur la considération pour les élèves de lycée pro à qui on peut appliquer une mesure qui n'a pas fonctionné. Plutôt que d'obstination, il serait temps d'écouter les personnels, leur représentant-es dans les CA et leurs représentant-es syndicaux et de renoncer dès maintenant à cette réforme passée en force sans aucun vote pour au CSE afin de ne pas sacrifier les 180 000 jeunes qui vont la subir.

Sur les cartes de formations pour la rentrée 2025 pour l'académie de Grenoble nous constatons des ouvertures de CAP au détriment des sections de bac pro qui ferment. Pour la FSU, il s'agit d'un renoncement à l'élévation du niveau de qualifications et d'émancipation des jeunes de classes populaires d'une part et une remise en cause inacceptable de la possibilité de poursuites d'études dans le supérieur. En effet, après le CAP, les possibilités de passerelles en bac pro sont rares. Il faut tabler sur le décrochage scolaire des secondes pro pour avoir de la place en bac pro. C'est également sans compter sur la différence de programme et de niveau entre le CAP et le bac pro. Ces deux diplômes n'accueillent pas le même type de public : en CAP ce sont les élèves issus de SEGPA, ITEP-IME et d'ULIS...

Modèle d'École passiste et conservatrice qui assigne les élèves à leurs conditions sociales et scolaires tout en

remodelant les contours du métier enseignant, par exemple à travers la labellisation des manuels ou les nouveaux programmes de cycle 1 et 2, il est temps d'abroger le Choc des savoirs.

La politique menée par Emmanuel Macron a considérablement affaibli les services publics ce qui a contribué à nourrir la crise démocratique. Les discours du premier ministre et de son ministre de la Fonction publique sur les suppressions de postes de fonctionnaires, les fusions de services et la prétendue débureaucratization du pays sont inquiétants et dangereux pour l'avenir des services publics et de la cohésion sociale. A cet égard, les projections faites par l'IGF jouant cyniquement de la baisse démographique pour supprimer des emplois, fermer des écoles et des collèges sont hors sol. La suppression de 4000 postes inscrites au projet de loi de finance est une ligne rouge. Dans une Ecole en crise, qui n'arrive pas à recruter et à mettre un·e professeur·e devant chaque classe à la rentrée et tout au long de l'année, qui a les classes les plus chargées d'Europe sur le niveau collège, ce budget est à la fois une provocation mais aussi une décision irresponsable qui sacrifie l'avenir.

Et s'il faut participer au grand concours Lépine du moment : plutôt que de faire appel à des retraité·es qui sont parti·es souvent sans regret de l'Éducation nationale, supprimons le SNU, l'uniforme et le Pacte et utilisons les sommes dédiées pour des mesures de revalorisations sans contreparties.

Les réformes citées mais aussi celle de la formation initiale ou celle des lycées professionnels vont conduire à la destruction progressive du service public d'éducation.

Dans les services et les EPLE de l'académie, cette rentrée s'est effectuée à nouveau avec un manque criant de personnels administratifs. Dans les EPLE, à ce jour, plusieurs agent·es comptables et secrétaires générales et généraux ne sont toujours pas recruté·es, mettant à mal le fonctionnement des établissements et des services d'intendance. Les personnels continuent de travailler dans des conditions dégradées. Si nous sommes satisfait·es du calendrier de desserrement du déploiement d'Op@le, de nombreuses évolutions du logiciel sont attendues afin de simplifier et d'améliorer son utilisation pour que les utilisateurs et utilisatrices puissent travailler dans les meilleures conditions.

Le plan de requalification des postes de la filière administrative se poursuit dans l'académie de Grenoble conformément au plan pluriannuel 2020-2026 mais cela n'est pas suffisant. Il reste notamment un nombre significatif de secrétaires générales et généraux d'EPLE en catégorie B, ce qui est une anomalie, ces postes devant être pourvus par des catégories A. Par ailleurs, la FSU continue de demander la requalification des personnels sur leur poste, dès lors qu'elles et ils effectuent des missions de la catégorie supérieure, et qu'elles et ils le souhaitent, et non sur des postes vacants.

Enfin, malgré l'accord-cadre sur le déploiement du télétravail au sein de notre ministère, dont la FSU a été signataire, la FSU déplore que sa mise en œuvre dans l'académie de Grenoble dans les EPLE n'ait pas avancé. Elle veillera à ce que tous les personnels qui le demandent puissent y avoir accès.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des AESH, une nouvelle fois très dégradée en cette rentrée. La mise en œuvre de l'accompagnement durant la pause méridienne se révèle une véritable usine à gaz. Cela se traduit par des bricolages imposés aux AESH : heures imposées sur le temps de cantine, bascule d'heures scolaires sur le périscolaire etc. Bien loin des annonces d'amélioration du temps de travail mises en avant par le ministère ! La FSU exige des moyens supplémentaires pour respecter les engagements pris et l'ouverture de discussions sur l'avenir professionnel des AESH.

Par ailleurs, en matière d'égalité professionnelle, les diagnostics sont posés, à quand les actes, en particulier sur les rémunérations, la lutte contre les VSS et la santé des femmes ? Les ministres passent plus vite que les années mais la cause des femmes dans un ministère féminisé à 72 % n'avance pas. La mise en place du pacte en 2023-2024 a bénéficié aux hommes et a eu pour conséquence un décrochage supplémentaire et important de la rémunération des femmes.

Conditions de travail, suppressions de postes, déclassé salarial, GIPA, allongement des carrières, jour de carence... la FSU appelle les personnels à se mettre en grève le jeudi 5 décembre pour une première journée de mobilisation.